

M. ZIABLITSEV Sergei

A NICE, le 02.03.2021

Un demandeur d'asile privé
tous les moyens de subsistance

Adresse : FORUM DES REFUGIES
111 BD. DE LA MADELEINE CS 91036
06004 NICE CEDEX
Tel. 06 95 99 53 29
bormentalsv@yandex.ru

Mon représentant :

Association «Contrôle public»
<http://www.controle-public.com>
controle.public.fr.rus@gmail.com

REFERE -PROVISION

LE CONSEIL D'ETAT,
section du contentieux,
1 place du Palais Royal, 75100 PARIS
www.telerecours.conseil-etat.fr

Ministère de la justice

Dossier N°448988

OBJET : acceleration de la procédure de référé, demande préalable

Le 21.01.2021 j'ai déposé la demande de provision

<http://www.controle-public.com/gallery/DP448988.pdf>

au litige contre l'Etat **relatif à** une atteinte grave et manifestement illégale au droit à être jugée sans retard excessif, y compris le droit à des mesures provisoires en cas de violation des droits fondamentaux, ne pas être soumis à la torture, à des traitements inhumains et dégradants –**Dossier de CE N° 447914.**

<http://www.controle-public.com/gallery/DA14.12.pdf>

<http://www.controle-public.com/gallery/DI14.pdf>

relatif à :

- une atteinte grave et manifestement illégale au droit d'asile et à son corollaire, le droit de solliciter la qualité de réfugié depuis le 18/04/2019 à ce jour.

À ce jour, cette demande n'a pas été examinée par le juge des référés, ce qui constitue **une violation flagrante de la procédure référée** (40 jours).

Je demande :

1. d'examiner ma demande de provision au plus tard de 48 h
2. de me verser une indemnité de 75 000 euros en vertu de l'art. 432-7 du CP puisque la loi ne m'est pas appliquée de manière discriminatoire depuis 38 jours où j'ai été soumis à un traitement inhumain.

M. Ziablitsev S.

